

## Conditions générales de vente

### **Contacts :**

Le contact entre le prestataire et le client se fait par l'intermédiaire du site internet [www.stephaneniveau.fr](http://www.stephaneniveau.fr) ou du numéro de téléphone 06 56 80 26 60.

### **Acomptes :**

1 mois ou plus du départ : 30% du montant total. Le solde à 30 jours de la prestation.  
Montant total lors de la réservation de la prestation à moins de 30 jours de la date du début de la randonnée.

### **Devis :**

Un devis est systématiquement proposé à retourner daté et signé avec l'acompte demandé.

### **Inscription :**

L'inscription est effective à réception du devis signé et de l'acompte.

### **Le tarif ne comprend pas :**

Les transports A/R du lieu de domicile au départ de la randonnée.  
La location éventuelle de matériel.  
Le déjeuner.  
Les boissons.  
Les dépenses personnelles ;  
La souscription éventuelle à une assurance RC/recherche-rapatriement.

### **Le tarif comprend :**

Des échanges par l'intermédiaire de la boîte mail ([info@stephaneniveau.fr](mailto:info@stephaneniveau.fr)) ou par téléphone.  
Une fiche technique correspondant à la randonnée (fichier PDF).  
Un devis, une facture.  
L'encadrement depuis le point de rendez-vous jusqu'au point de retour.

### **Facture :**

Montant des frais retenus en cas d'annulation de votre fait :

- A plus de 30 jours du départ : Aucun si les frais annexes avancés pour votre compte (hébergement, repas, etc..), sont récupérables. Dans le cas contraire, montant des frais annexes avancés et non récupérables.
- A moins de 30 jours du départ : Montant des frais annexes non récupérables + 50% du montant de la prestation d'encadrement (sauf justification impérieuse)
- A moins de 15 jours du départ : Montant des frais annexes non récupérables + 75% du montant de la prestation d'encadrement (sauf justification impérieuse)
- A moins de 2 jours ou non présentation au départ : Montant des frais annexes non récupérables + 100% du montant de la prestation d'encadrement (sauf justificatif médical)

### **Annulation par votre accompagnateur :**

Votre accompagnateur est garant de votre sécurité. Il est seul capable d'estimer si les conditions requises de sécurité sont présentes sur l'itinéraire envisagé. Dans le cas contraire, il se réserve le droit d'annuler la prestation. Dans ce cas le remboursement sera effectué sans quelconque versement d'indemnité.

Votre accompagnateur peut proposer un nouvel itinéraire ; Dans ce cas, le prix reste inchangé. Les conditions générales de vente restent les mêmes.

Votre accompagnateur peut annuler la prestation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Dans ce cas le remboursement sera effectué sans quelconque versement d'indemnité.

**Annulation de votre fait :**

Montant des frais retenus en cas d'annulation de votre fait :

- A plus de 30 jours du départ : Aucun si les frais annexes avancés pour votre compte (hébergement, repas, etc.), sont récupérables. Dans le cas contraire, montant des frais annexes avancés et non récupérables.
- A moins de 30 jours du départ : Montant des frais annexes non récupérables + 50% du montant de la prestation d'encadrement (sauf justification impérieuse)
- A moins de 15 jours du départ : Montant des frais annexes non récupérables + 75% du montant de la prestation d'encadrement (sauf justification impérieuse)
- A moins de 2 jours ou non présentation au départ : Montant des frais annexes non récupérables + 100% du montant de la prestation d'encadrement (sauf justificatif médical)

Tout retard au départ ou abandon en cours de randonnée ne donne droit à aucun remboursement.

**Médiateur à la consommation :**

En cas de litige, une solution à l'amiable est d'abord recherché. Votre accompagnateur cotise à un service de médiation : MCP, 12 square Desnouettes, 75015 Paris.